Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 mai 2020 à 20H30 à la Salle Polyvalente de REYGADES

Date de convocation : 25 mai 2020

Secrétaire de séance : Jean-François DELPEUCH

Tous les Conseillers Municipaux sont présents.

1°) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le Conseil Municipal, après en avoir eu lecture, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 29 mai 2020.

Il signale toutefois une erreur au niveau des « indemnités des Elus » : dans la délibération, il est fait référence à l'indice 1027, puis à la ligne suivante, à l'indice 1017. Une délibération rectificative sera prise lors de la prochaine réunion, avec la mention « Indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique ».

Le Conseil Municipal souhaite dorénavant disposer, par mail, du procès-verbal afin de pouvoir en prendre connaissance avant son approbation à la réunion suivante.

2°) Délégations aux Adjoints

Décision est prise d'attribuer les délégations comme suit :

- 1er Adjoint, Jean-François DELPEUCH : délégué au RESEAU AEP ;
- 2ème Adjoint, Jean-Claude CHIRAC : délégué aux TRAVAUX (voirie, bâtiments communaux...) ;
- 3ème Adjoint, Fabien SIMONEAU : délégué «PATRIMOINE » et « NUMERIQUE».

Ces délégations seront confirmées par arrêté du Maire.

3°) Mise en place des Commissions

a) Commission d'Appel d'Offres

Elle est composée du Maire ou de son représentant, de 3 titulaires et de 3 suppléants, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. A l'unanimité, le résultat des votes est le suivant :

TITULAIRES : Jean-Claude CHIRAC (représentant du Maire), Franck CHASSAGNE, Rémi MONFREUX et Betty MARROUFIN ;

SUPPLEANTS : Gérard VAILLE, Nadège THALER, Bernard TRASSOUDAINE.

b) Commission de contrôle des listes électorales

Elle est composée de 3 membres : 1 élu (hors Maire), 1 représentant de l'Administration et 1 représentant du TGI.

L'élu désigné, à l'unanimité, est Guillaume ESCOBAR. Il est convenu d'attendre les courriers des organismes concernés pour proposer les noms des deux autres membres de cette commission.

c) Commission « Mise au Tombeau »

A l'unanimité sont désignés membres de cette commission : Fabien SIMONEAU, Jean-Claude CHIRAC, Rémi MONFREUX, Katherine VIEILLEMARINGE et Bernard VAYRAC (hors Conseil Municipal).

d) Commission « KENNY JLFO »- « Moto Club»

Le Maire donne lecture de la convention passée le 25/10/2019 entre la Commune de REYGADES et la Société JLFO. Puis il est procédé au vote. Sont nommés à l'unanimité : Franck CHASSAGNE, Bernard TRASSOUDAINE, Nadège THALER, Jean-François DELPEUCH, Katherine VIEILLEMARINGE et Rémi MONFREUX.

Une réunion de la commission doit intervenir dans les prochains jours avec la Société JLFO afin de discuter de la convention.

e) Syndicat d'Electrification

Aucune directive de la Préfecture ne nous est parvenue à ce jour pour constituer une éventuelle commission.

4°) Préparation du Budget Primitif 2020 de la Commune

Les divers points suivants sont abordés :

a) VOIRIE

- Vérifier l'état des routes, notamment la côte de Luzège et la portion de route située avant le carrefour de Roupeyroux (formation de trous) ;

- Demander le suivi après les travaux de revêtement « goudronnage » : balayage des gravillons et avertissement par pose de panneaux signalétiques ;

- Prendre contact avec M. MIQUEL afin de planifier très prochainement un passage pour le fauchage des bords de voiries communales ;

- Prévoir également rapidement des travaux d'élagage le long des voies communales ;

- Pont sur la route d'Argueyrolles : des dégâts ont été occasionnés par le déracinement d'un arbre appartenant à M. Jacques ALRIVIE. Jean-Claude CHIRAC va demander des devis auprès de plusieurs entreprises

b) AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire avec l'Association IDEE, le contrat concernant l'entretien de chemins, fossés et autres terrains communaux (cimetière et abords de l'Eglise)…jusqu'en fin d'année 2020.

Il leur est demandé de prévenir avant leurs interventions et de rendre compte des 12 passages initialement prévus en 2020 (mise au point suite au confinement dû au COVID19).

c) MISE AU TOMBEAU

Des travaux sont à prévoir au BP 2020 pour un montant de 4000€ concernant la mise en place du paiement par carte bancaire et le changement des ampoules liées au spectacle « Son et Lumières ».

d) LOGEMENT COMMUNAL (ancienne grange Place de l'Eglise)

Il est décidé, à l'unanimité, de réaliser les travaux suivants sur ce bâtiment :

- Pose d'un éclairage sous la terrasse par l'entreprise CHIRAC Electricité pour un montant de 216€70 TTC ;
- Un problème de fuite au niveau de la toiture a été signalé par le locataire. Le Conseil Municipal prend connaissance du devis de 1150€80 TTC établi par l'entreprise Eric BORDES.

5°) ORDURES MENAGERES

Il est convenu de se renseigner auprès de la Communauté de Communes « Xaintrie Val'Dordogne » afin d'obtenir :

- Une nouvelle affiche d'informations sur le tri sélectif et ordures ménagères ;
- La base d'attributions des containers et leur nombre sur notre commune ;
- Leur avis sur les futurs emplacements des containers qu'il nous reste à déterminer.

6°) MASQUES (COVID19)

Les 200 masques supplémentaires fournis par la Communauté de Communes XVD (un par habitant) seront distribués comme précédemment, avec un courrier. Il n'en sera pas attribué aux Entreprises de notre commune.

7°) TELEPHONIE / INTERNET

Fabien SIMONEAU informe le Conseil Municipal qu'un contrat a été passé le 17 octobre 2019, à 134€ par mois, pour une durée de 24 mois. Il signale qu'il sera difficile de rompre ce contrat du fait qu'il a été conclu avec un sous-traitant d'ORANGE.

8°) RESEAU AEP (Adduction en Eau Potable)

a) VISITE HYDRAU-ELECT

Un résumé de la visite du 27 mai dernier avec un représentant de la Société HYDRAU-ELECT de Biars-sur-Cère est fait :

* Présentation des équipements de la station de pompage, du Château d'eau, et du traitement UV

*** ainsi que de l'installation d'un système de contrôle à distance, disponible depuis un an environ mais non utilisé jusqu'à ce jour…**

b) FRAIS DE DEPLACEMENTS

Un ancien élu a effectué des déplacements pour contrôler le réseau d'eau du 01 janvier au 22 mai 2020. Le remboursement de ces frais sera effectué sur présentation d'un état détaillé, au tarif en vigueur.

9°) Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Il a été abordé le devenir du CCAS d'ici la fin de l'année.

10°) DEFIBRILLATEUR

- Aides financières : des subventions sont accordées par l'assurance GROUPAMA sur le coffret, l'achat d'électrodes ou de batterie ;
- Lieu d'installation du coffret abritant le défibrillateur : à déterminer.

11°) AFFICHAGE COMMUNAL

Décision est prise par chaque élu d'afficher un exemplaire des convocations du Conseil Municipal sur les panneaux d'affichage locaux. Il en sera de même pour les comptes-rendus de séance.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close le samedi 30 mai 2020 à 01H00.